



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

COMITÉ NATIONAL D'ÉTHIQUE
DE LA RECHERCHE (CNER)

Le Président

N/Réf : 058/MSHP/CNER-kp

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

Abidjan, le 29 Juin 2016

Au
Docteur Didier EKOUEVI
Directeur Exécutif
PAC-CI / ABIDJAN

OBJET: Accord de renouvellement de l'approbation du protocole de recherche intitulé
« *Demande et offre de dépistage du VIH et des hépatites virales B et C en Côte d'Ivoire* ».

Docteur,

Nous accusons réception de votre correspondance du 10 mai 2016 par laquelle vous nous demandez un renouvellement pour la mise en œuvre du projet cité en objet.

A cet effet, Le Comité National d'Éthique de la Recherche vous autorise à poursuivre la mise en œuvre de cette importante étude conformément au protocole qui a été examiné le 26 février 2015.

Ainsi, nous vous prions de bien vouloir noter que cette nouvelle autorisation est valable pour **une période de 12 mois à compter de sa date de signature**. Passé ce délai, il vous faudra repasser devant le Comité.

Veillez agréer, **Docteur**, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président

Dr Louis PENALI

